

## La puéricultrice devant ses responsabilités dans le cadre de son activité professionnelle

### 500 puéricultrices de l'ANPDE réunies à Bordeaux les 18 et 19 juin

Il est capital que les puéricultrices se tiennent informées de leurs responsabilités individuelles dans l'exercice de leurs différentes missions. C'est le message délivré ce matin à Bordeaux par maître Jacky Loufrani à quelques 500 puéricultrices venues de la France entière dans le cadre de leurs Journées Nationales d'Etude.

Faisant le point sur la nouvelle législation qui encadre la profession, l'avocat et enseignant a insisté sur la nécessité pour les infirmières puéricultrices de connaître précisément leurs rôles aux côtés de l'enfant, et celui de chacun des autres intervenants, notamment à l'hôpital, tels que les auxiliaires de puériculture, les médecins, ou le personnel administratif.

Afin d'éviter des incidents ou des risques de procédure juridique, l'ANPDE propose toute l'année à ses adhérents des sessions d'information sur le cadre législatif et réglementaire de la profession.

Le congrès annuel des puéricultrices a connu cette année encore une forte mobilisation. A cette occasion, Jeanine Dorbes a annoncé son départ de la présidence de l'ANPDE après 13 ans d'engagement quotidien au service des puéricultrices de France. Les puéricultrices ont salué son action, et se sont donné rendez-vous en juin prochain à Clermont-Ferrand.

#### L'ANPDE : 60 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ENFANCE

L'association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes a fêté son 60<sup>ème</sup> anniversaire. Fondée en 1949 et reconnue d'utilité publique depuis 1968, l'ANPDE réunit 3.000 des 11.000 professionnelles qui veillent en France sur les enfants et les adolescents. Les puéricultrices sont spécialisées dans le développement des enfants et assument des responsabilités médico-sociales croissantes, dans le domaine des soins, de l'éducation, de la gestion et de l'encadrement, sans oublier l'accueil et le soutien aux familles.

[www.anpde.asso.fr](http://www.anpde.asso.fr)